

Bulletin de liaison du Réseau Tortues marines de Guadeloupe

Edito

C'est avec un grand plaisir que je vous annonce la parution du 9^{ème} numéro de l'Eko des Kawann, bulletin de liaison bien connu des anciens du Réseau Tortues Marines. Je profite de l'édito pour faire un bref historique du programme de conservation des tortues marines et présenter les changements qui sont intervenus depuis 2003 dans l'organisation et l'animation du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe.

L'association AEVA a lancé le premier programme de conservation des tortues marines de Guadeloupe dès 1999 en étroite collaboration avec la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN). L'ensemble des suivis des populations de tortues marines et des actions de conservation ont été organisés autour d'un Réseau animé par l'AEVA. Ce Réseau est un regroupement de bénévoles, ainsi que de structures administratives et associatives travaillant dans le domaine de la protection de la nature.

En août 2003, l'AEVA décide d'arrêter l'animation du Réseau qui est repris par l'association Kap'Natirel en 2004. Entre l'arrêt d'AEVA et la reprise par Kap'Natirel, l'animation du Réseau a été confiée au bureau d'étude Océan Scientifique Assistance dirigé par Nicolas Diaz.

L'association Kap'Natirel a choisi d'embaucher Eric DELCROIX pour assurer la mission d'animation du Réseau.

Je remercie la DIREN pour ses financements et la confiance qu'elle porte en notre jeune association pour mener à bien cette mission. Je souhaite que le Plan de Restauration des Tortues Marines des Antilles françaises, rédigé par Johan CHEVALIER, puisse permettre d'aboutir à des financements stables nécessaires à un bon fonctionnement du Réseau.

Longue vie au Réseau Tortues Marines, merci à toutes les personnes oeuvrant pour la conservation des tortues marines et bonne lecture.

Gilda Monnerville, Présidente Kap'Natirel

Mot de l'Animateur



Je profite de l'Eko des Kawann pour me présenter à ceux à qui je n'ai pas eu encore l'occasion de la faire (C'est ma tête sur la photo de gauche).

J'ai fait la connaissance de la Guadeloupe et de ses Tortues en 2001. Passionné après cette première expérience, j'y suis revenu pour effectuer mes deux stages de maîtrise en 2002, 2003 au sein de l'association AEVA. J'ai principalement travaillé sur le suivi des pontes de tortue imbriquée à Marie-Galante, les menaces sur les sites de ponte et les captures accidentelles liées à l'exercice de la pêche.

Je suis enfin revenu en Guadeloupe en juin 2004 afin d'occuper la fonction d'animateur du Réseau au sein de l'association Kap'Natirel. Tâche très prenante, mais passionnante.

Je compte sur vous tous pour me faire part de vos suggestions et remarques afin que le Réseau fonctionne au mieux. Je suis à votre écoute et n'hésitez pas à me joindre par mail (erdelcroix@wanadoo.fr) ou par téléphone (0690 81 1234). C'est ensemble que nous réussirons le challenge de la restauration des populations de tortues marines.

J'en profite pour glisser un grand merci à tous ceux et celles qui s'investissent dans le programme de conservation des tortues marines, ainsi qu'à Johan CHEVALIER pour toute l'énergie qu'il a mis au service de la protection de ces animaux aux Antilles françaises.

Sommaire :

- p.1 Edito
- p.1 Mot de l'animateur
- p.2 Le Plan de Restauration
- p.3 Les membres du Réseau Tortues Marines
- p.4 Le suivi des tortues marines en mer
- p.5 Saison de ponte 2004 en chiffre
- p.9 Les observations de tortues mortes ou blessées
- p.12 Les lâchés de tortues marines
- p.13 Saison de ponte 2005
- p.13 Une étrange observation : Ponte d'une tortue imbriquée en mer
- p.14 Nouveau matériel de baguage
- p.14 Projet d'éclairage public à Marie-Galante
- p.14 Outils de communication Une stratégie de conservation des
- p.15 Tortues luths à l'échelle mondiale basée sur la localisation des points de rencontre entre les tortues et les zones de pêche.
- p.15 L'agrément au service de l'environnement
- p.16 Proposition de logo, à vous de choisir

Le Plan de Restauration

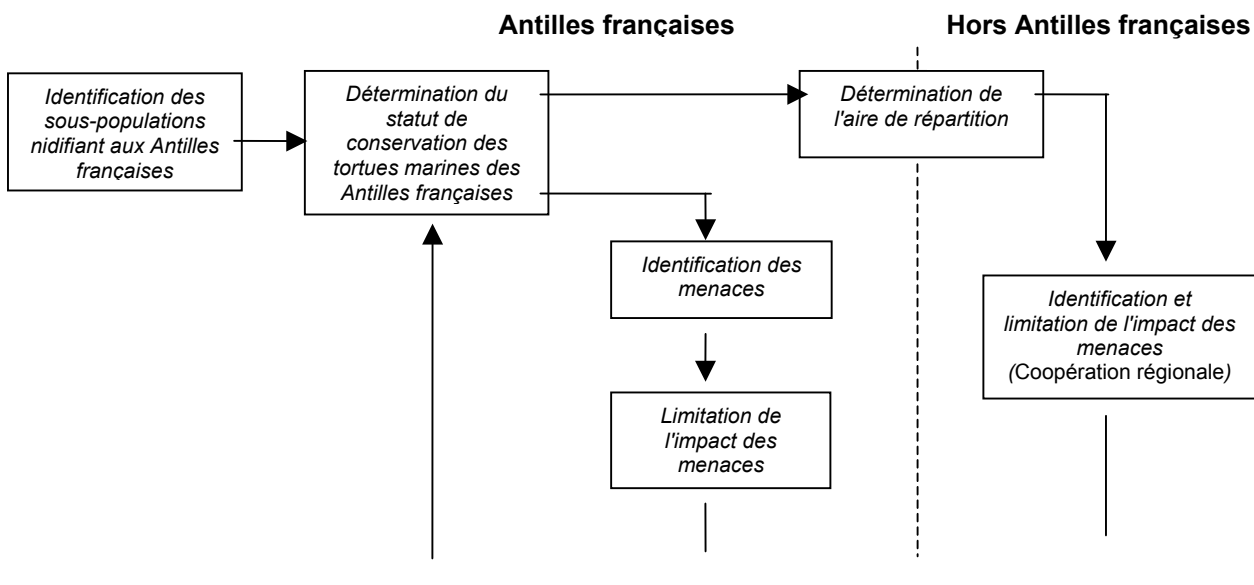
(Une fois validé ce document sera disponible auprès de l'association Kap'Natirel et de la DIREN)

Le programme de conservation des tortues marines a été rédigé sous la forme d'un Plan de Restauration d'espèces (Programme National du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable). Ce document s'intitule **Le Plan de Restauration des Tortues Marines aux Antilles françaises**, il a été élaboré par Johan CHEVALIER¹ dans le cadre d'un contrat avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et sa rédaction a été achevée en septembre 2003. Ce document doit d'abord être approuvé en Martinique et en Guadeloupe, puis par le conseil scientifique, avant d'être transmis au Conseil National de Protection de la Nature (CNP) pour sa validation.

Ce document deviendra la référence en matière de conservation des tortues marines aux Antilles françaises et sa validité sera de cinq ans (donc jusqu'en 2008 / 2009). L'application de ce plan de restauration est confiée en Guadeloupe à l'association Kap'Natirel qui travaille en étroite collaboration avec la DIREN et l'ONCFS, et en Martinique à l'association SEPANMAR.

Le Plan de Restauration a défini une stratégie de conservation et a énuméré une série d'actions à mettre en oeuvre pour y parvenir. Un plan d'actions local doit être élaboré dans chacun des départements, en Guadeloupe la rédaction est pilotée par l'ONCFS² et la DIREN. Une première réunion avec l'ensemble des acteurs devrait avoir lieu début 2005.

Stratégie du plan de restauration (J.CHEVALIER)



Pour les espèces présentant une forte fidélité à leur site de ponte (tortues imbriquées et vertes), **il est possible que les Antilles françaises accueillent différentes sous-populations**. Dans ce cas l'objectif du plan de restauration sera l'augmentation sensible des effectifs de chacune de ces sous-populations. L'identification des sous-populations apparaît donc clairement comme un préalable incontournable pour atteindre les objectifs du plan de restauration.

Le statut de conservation des tortues marines et l'indice de « l'état de santé » des populations de tortue marine. Il est donc important d'étudier la dynamique des populations des tortues marines afin de connaître l'évolution de leurs effectifs et de juger de la pertinence des mesures conservatrices mises en place. Pour ce faire des protocoles scientifiques de suivi de la nidification des tortues marines sont en cours de finalisation et devrait être prêt pour la saison 2005. Le protocole de suivi des tortues marines en mer a été validé et est mis en application avec les clubs de plongée.

Le suivi de la nidification se fera sur quelques sites dit « site index ». Ces sites ont été choisis dans le but d'obtenir un échantillon représentatif des trois espèces de tortues marines nidifiant en Guadeloupe, ainsi que de leurs différentes sous-populations. Actuellement, aucun site index n'a été déterminé dans les îles du Nord.

¹ Johan Chevalier : chevali@ccr.jussieu.fr

² Céline Dechampeaux : ONCFSVCAT@guadeloupe.ecologie.gouv.fr

Les menaces principales sont au nombre de trois :

- Les captures accidentelles liées à l'exercice de la pêche
- La destruction de l'habitat ; Les sites de ponte et les sites d'alimentation
- Le Braconnage.

La limitation des menaces doit se faire à l'échelle de la Guadeloupe, mais aussi sur **l'ensemble de l'aire de distribution des tortues**. En effet, les tortues marines sont des animaux migrateurs. Celles qui nidifient en Guadeloupe, s'alimentent en dehors de cette région et les tortues qui s'alimentent en Guadeloupe pondent sur d'autres îles. Il est donc primordial, dans un premier temps, de déterminer l'aire de distribution des tortues marines pour, dans un second temps favoriser leur restauration.

La coopération régionale est organisée en Réseau : le WIDECAS (Wider Caribbean Sea Turtle Conservation Network). **L'association Kap'Natirel est coordinatrice régionale du WIDECAS pour la Guadeloupe.**

La coopération à l'échelle des Antilles françaises se fait avec l'association **SEPANMAR**.

* * *

Les membres du Réseau Tortues Marines de la Guadeloupe

→ **L'association Kap'Natirel** : Coordination du Réseau Tortues Marines et application du programme de conservation en étroite relation avec la Direction Régionale de l'Environnement de Guadeloupe.

→ **La Direction Régionale de l'Environnement Guadeloupe** : Coordination générale et validation des actions de conservation des tortues marines

→ **Direction Régionale des Affaires Maritimes Guadeloupe** : Rôle de police et de contrôle de la réglementation ; Intégration de la protection des tortues marines dans l'arrêté réglementant l'exercice de la pêche.

→ **Direction des Douanes Guadeloupe** : Rôle de police et de contrôle de la réglementation.

→ **Brigade Nautique de Gendarmerie** : Rôle de police et de contrôle de la réglementation. Recensement des échouages.

→ **Gendarmeries** : Rôle de police et de contrôle de la réglementation. Recensement des échouages.

→ **Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage** : Rôle de police et de contrôle de la réglementation ; Rédaction du plan de restauration et expertise scientifique du programme de conservation.

→ **Office National des Forêts** : Gestionnaire de nombreux sites de ponte qu'elle préserve ; Coordination du suivi scientifique sur certains sites de ponte.

→ **Parc National de la Guadeloupe** : Gestionnaire de nombreux sites de ponte qu'elle préserve ; Coordination des suivis scientifiques sur certains sites de ponte.

→ **Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres** : Gestionnaire de nombreux sites de ponte qu'elle préserve

→ **Réserve Naturelle de Petite-Terre** : Protection de l'habitat marin et terrestre ; suivis scientifiques sur son territoire.

→ **Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac Marin** : Protection de l'habitat marin et terrestre ; suivis scientifiques sur son territoire.

→ **Réserve Naturelle de Saint-Martin** : Protection de l'habitat marin et terrestre ; suivis scientifiques son territoire.

→ **Réserve Naturelle de Saint-Barthélemy** : Protection de l'habitat marin et terrestre ; suivis scientifiques sur son territoire.

→ **Association Karet** : Gestion des soins aux tortues marines blessées

→ **Association Evasion Tropicale** : Coordination des suivis scientifiques en Côte Sous le Vent ; Actions de sensibilisation.

→ **Association Le Gaïac** : Coordination des suivis scientifiques en Nord-Basse Terre ; Actions de sensibilisation.

→ **Association Eco-Lambda (section Tortue Lambda)** : Coordination des suivis scientifiques à Marie-Galante; Actions de sensibilisation.

→ **Fédération des Clubs de Plongée** : Suivis scientifiques en mer.

→ **Commune de Terre-de-Haut des Saintes** : Coordination des suivis scientifiques aux Saintes.

→ **Les bénévoles (Clubs de plongée + particuliers)** : Suivis scientifiques sur les sites de ponte et en mer ; Actions de sensibilisation et de communication.

* * *

Le suivi des tortues marines en mer

Ce programme a été lancé en 2002 sur l'initiative de Johan CHEVALIER (ONCFS) et de Patrick FLEITH (Parc National). Le protocole de suivi, dit protocole INA-Scuba, a été validé et mis en place en Côte sous le Vent.

Etant donné son succès, il a paru intéressant de développer ce suivi sur l'ensemble de la Guadeloupe. C'est Nicolas DIAZ³, qui en 2003 s'est chargé d'étendre l'application de ce protocole et de structurer son suivi.

Le protocole consiste pour chaque plongeur ou club de noter quotidiennement leurs observations de tortues marines par site et si possible d'identifier les espèces. Cela permet ainsi d'établir un indice d'abondance par secteur qui sera comparé d'année en année.

L'élément important dans ce suivi est de noter toutes les plongées, qu'elles soient positives ou négatives. Si sur des périodes, pour des raisons de temps, il est impossible de remplir le carnet, il suffit de le mentionner, plutôt que de noter les observations qu'occasionnellement.

Les plongeurs se voient remettre leurs propres résultats et leurs analyses, ainsi qu'une synthèse annuelle du recensement en Guadeloupe des tortues marines en plongée.

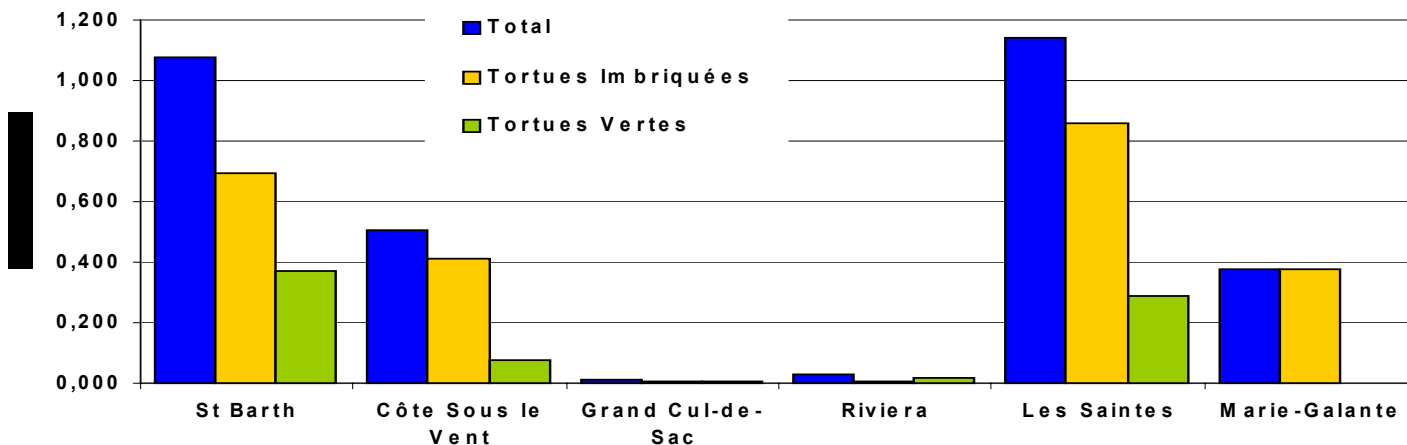
A ce jour une vingtaine de clubs de plongées participe au recensement des tortues en mer, sur 138 sites de plongées

Premiers résultats à l'échelle de la Guadeloupe

Année	Mois	Plongées	Tortues Vertes	Tortues Imbriquées	Total tortues	Plongées avec Tortues	Plongées Positives (%)	Indice d'abondance
2002	Décembre	153	0	51	51	41	26,80	0,32
2003	Janvier	137	0	66	66	47	34,31	0,48
2003	Février	131	3	51	54	39	29,77	0,41
2003	Mars	109	9	55	64	47	43,12	0,14
2003	Avril	13	0	3	3	3	23,08	0,23
2003	Mai	28	0	12	12	9	32,14	0,43
2003	Juin	30	0	16	16	12	40,00	0,52
2003	Juillet	186	38	97	134	91	48,92	0,72
2003	Août	186	3	33	36	27	14,52	0,19
2003	Septembre	175	12	14	28	19	10,86	0,16
2003	Octobre	255	9	43	66	51	20,00	0,26
2003	Novembre	360	25	90	119	85	23,61	0,32
2003	Décembre	319	18	54	74	55	17,24	0,23
TOTAL		2082	117	585	723	526	25%	

Les plongées positives correspondent au nombre de plongée avec observation d'au moins une tortue sur le nombre total de plongée

L'indice d'abondance correspond au nombre de tortues observées sur le nombre de plongée.



Indice d'abondance des tortues marines en mer par secteur géographique année 2003

³ Nicolas Diaz : nicolas.diaz@wanadoo.fr
L'éko des Kawann - n°9 – janvier 2005

Il convient de rappeler les limites de toute interprétation des résultats 2003, car les séries temporelles de référence varient d'un secteur à l'autre et ne sont complètes sur l'année que pour la côte sous le vent. Pour les secteurs de Saint Barthélemy (65 plongées), Les Saintes (7 plongées) et Marie-Galante (58 plongées), ces séries sont très réduites et les valeurs produites devront être confortées par des observations plus complètes.

En revanche, Il semble se dégager une différence entre la côte sous le vent, avec un indice d'abondance de 0,5, et les secteurs de Port-Louis, dans le Grand Cul-de-Sac Marin, et de la Riviera, où l'indice d'abondance moyen est nettement inférieur (respectivement 0,013 et 0,032). Ces constatations recourent les observations rapportées par les opérateurs de plongée, qui reconnaissent une relative rareté des tortues en plongée sur la Grande-Terre.

Avec l'accumulation des données d'une année sur l'autre, il sera possible d'étudier l'évolution des effectifs de tortues marines au cours des différentes années, mais aussi au cours d'une année et cela pour l'ensemble de la Guadeloupe ou par site.

* * *

Saison de ponte 2004 en chiffre

Marie-Galante

Responsable : David GUYADER (ONF) ; david.guyader@onf.fr

Protocole : Les bénévoles de Marie-Galante ont prospecté de nuit deux sites :

- Trois-Ilets (Grand-Bourg) : du 21 avril au 14 septembre
- Les Galets (Capesterre de Marie-Galante) : du 10 juillet au 6 novembre

L'ensemble des deux sites a été couvert de 20h à 3h au plus tard.

Résultats :

Le site de Trois-Ilets accueille de nombreuses pontes de tortues imbriquées, dont la majorité des pontes est concentrée sur 4 mois : Juin à septembre. Le pic de ponte semble se situer sur la dernière quinzaine du mois de juillet.

Année	Nombre de femelles observées en ponte	Ratio d'observation ⁴	Nombre de femelles observées déjà baguées	Nombre de femelles observées					
				1 fois	2 fois	3 fois	4 fois	5 fois	6 fois
2000	16	57,14%	0	10	4	0	1	1	0
2001	35	52,63%	0	18	6	5	4	2	0
2002	81	68,75%	2	26	24	11	10	5	3
2003	38	30,77%	4	27	8	2	1	0	0
2004	75	29,63%	11	53	17	2	3	0	0

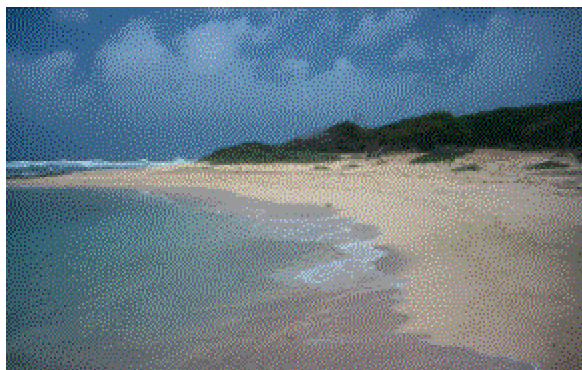
Le site des Galets accueille de nombreuses pontes de tortues vertes, dont la majorité des pontes est concentrée sur 3 mois : Juillet à octobre. Le pic de ponte semble se situer sur la première quinzaine du mois de septembre.

Année	Nombre de femelles observées en ponte	Nombre de femelles observées déjà baguées	Nombre de femelles observées					
			1 fois	2 fois	3 fois	4 fois	5 fois	6 fois
2001	2	0	?	?	?	?	?	?
2002	29	0	18	9	2	0	0	0
2003	4	0	3	3	0	0	0	0
2004	18	0	11	2	3	2	0	0

2 femelles (COHOBIA et GISELE) ont été observées et baguées après avoir été découvertes égarées le matin. **Ces deux animaux ont été désorientés** au moment de leur retour en mer par les lumières de l'Hôtel la Cohoba à l'arrière du site de ponte de Folle-Anse.

⁴ Le ratio d'observation permet d'appréhender la proportion de ponte non observée. Il consiste à faire le ratio entre le nombre de pontes observées entre la première et la dernière observation par rapport au nombre total de pontes estimées entre la première et la dernière ponte (ECF - 2).

Quasiment l'ensemble des nids datant d'après le 15 juillet a été détruit ou noyé par la houle générée par le cyclone Yvan ; Ce qui correspond à environ **150 - 200** nids.



Plage des Galets (Haut/Gauche), tortue verte (Haut/droite), plage de Trois-Ilets (Bas/gauche), tortue imbriquée (Bas/droite).
Photos E.DELCROIX

Les Saintes

Responsable : Philippe DE PROFT (Commune de Terre-de-Haut / Conservatoire du littoral)
philippe.deproft@wanadoo.fr

Protocole : Cette année, Philippe a assuré seul le suivi des pontes de tortues marines sur Terre-de-Haut. Un comptage traces a été assuré sur trois sites de juin à octobre.

Résultats :

Pompierre

9 activités de ponte de tortue imbriquée ont été recensées
2 activités de ponte de tortue verte ont été recensées

Figuier

1 activité de ponte de tortue imbriquée a été recensée
1 activité de ponte de tortue verte a été recensée

Grande-Anse

7 activités de ponte de tortue verte ont été recensées

Au total 10 activités de ponte de tortue imbriquée et 10 de tortue verte ont été recensées à Terre-de-Haut des Saintes.

5 taux de réussite ont été réalisés.

Date de Ponte	Date du taux de réussite	Espèce	Plage	Total oeufs	Oeufs éclos	Oeufs non éclos	Taux de réussite
10/08/2004	26/10/2004	Verte	Grande-Anse	80	40	40	50%
22/08/2004	22/10/2004	Imbriquée	Pompierre	100	60	40	60%
25/08/2004	25/10/2004	Imbriquée	Pompierre	160	80	80	50%
03/09/2004	04/11/2004	Imbriquée	Pompierre	143	140	3	98%
16/09/2004	03/11/2004	Verte	Pompierre	110	110	0	100%

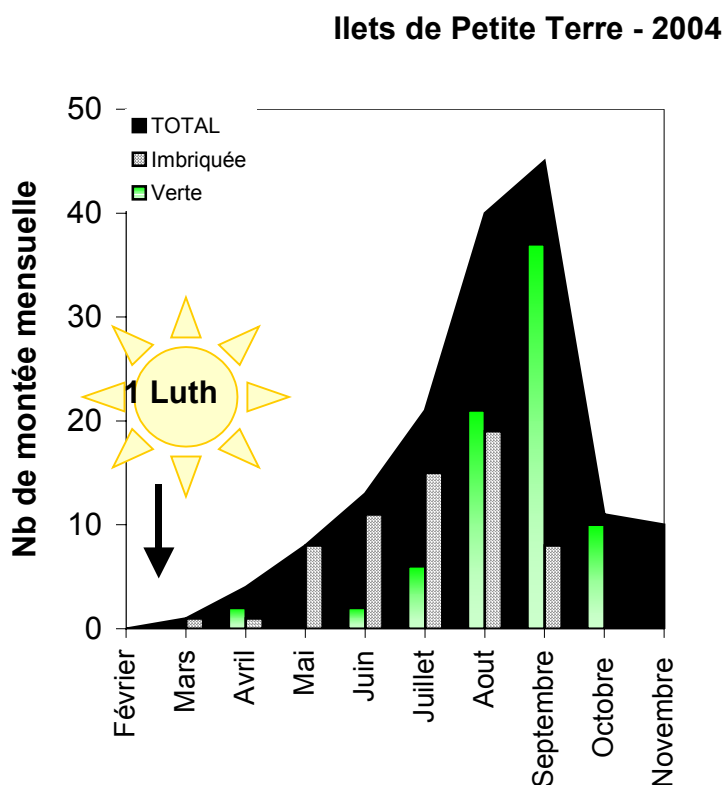
Petite-Terre

Responsable : Réserve Naturelle de Petite-Terre ; Alain SAINT-AURET tijaune.saintauret@wanadoo.fr

Protocole : Un comptage traces sur l'ensemble des plages des deux îles est effectué à raison de 2 fois par semaine de mars à décembre.

Résultats : Présentés par Alain Saint-Auret (Réserve de Petite Terre) et Maguy Dulormne (AEVA)

« Dè mo kat pawol » sur les montées de tortue observées sur les îlets de Petite Terre en 2004



Au cours de l'année 2004, plus de 120 prospections effectuées par les gardes de la réserve de Petite Terre ont permis de relever 148 montées dont 78 de Tortues vertes, 64 de Tortues imbriquées, 5 de nature indéterminée (voir photo 1) et 1 de Tortue luth. D'après les propos d'Ernest Saint-Auret recueillis par O. Lorvelec (voir rapport AEVA n°28, Lorvelec et al., 2004), une Tortue luth serait venue pondre au niveau de la cocoterai, il y a plus de 30 ans. Les observations 2004 confirment donc que la tortue luth est susceptible de pondre exceptionnellement sur les îlets de Petite Terre.

Le nombre maximum de montées mensuelles ou pic d'abondance se maintient depuis ces 4 dernières années, avec un maximum de 54 en 2001, de 58 en 2002 (voir rapport AEVA n°28, Lorvelec et al., 2004), de 43 en 2003 et de 45 en 2004. Pour cette dernière année, le pic d'abondance a été observé tardivement dans la saison, c'est-à-dire au mois de septembre pour la Tortue verte avec 37 traces et au mois d'août pour la Tortue imbriquée avec 19 traces. Un pic tardif de montée avait aussi été relevé en 2002. Au contraire, en 2001 les montées ont été plus précoces avec un pic de plus de 20 montées en avril pour la Tortue verte et imbriquée. Cette variabilité de distribution des pontes dans le temps devrait conduire à maintenir un effort d'observation sur une période plus longue comprise entre les mois de mars et de novembre.



5 montées observées, le 14 novembre 2004 à « vout a Kabri » terre de Bas Petite Terre ; Photo : M.DULORMNE

Bouillante

Responsable : Association Evasion Tropicale ; Caroline RINALDI evastropic@wanadoo.fr

Protocole : Le suivi de nuit a commencé le **20 juin** et s'est poursuivi jusqu'au **1^{er} septembre**. Les suivis ont eu lieu presque toutes les nuits de 20h à 6h. Au cours de la saison de ponte 2004, l'association Evasion Tropicale a accueilli des Eco-volontaires venus assurer en partie le suivi de nuit sur le site de **Anse à Sable et Galets Rouges**.

Résultats :

Au total **3 femelles** sont venues pondre sur le site. Elles ont toutes été baguées et un prélèvement de tissu a été effectué.



1 femelle a été observée 1 fois
1 femelle a été observée 2 fois
1 femelle a été observée 3 fois

En **2001**, **2 femelles** tortue imbriquée ont été observées et en **2003**, **3 femelles** tortue imbriquée ont été observées

Le nombre de pontes en 2004 sur ce site est estimé entre **12 et 15**.

Plage Galets Rouges ; Photo : E.DELCROIX

L'Ilet Fajou

Responsable : Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac Marin ; Simone MEGE png.gcsm@espaces-naturels.fr

Protocole : Un comptage traces est assuré à raison de 1 fois par semaine du **1^{er} mai** (semaine 17) au **15 octobre** (semaine 41).

Résultats :

Etant donné la morphologie du site (absence de plage de sable large et profonde) seule la tortue imbriquée vient pondre sur ce site.

Semaines	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	TOTAL
2001	1	0	2	2	2	10	3	4	9	4	10	2	5	3	0	8	3	2	1	0	1	1	0	3	3	79
2002	0	1	1	4	2	2	0	26	3	8	11	8	8	0	11	7	10	4	8	0	0	0	0	0	0	114
2003	0	0	0	1	1	1	1	11	0	6	3	0	9	0	7	12	3	4	1	2	1	5	0	1	0	69
2004	0	0	6	1	5	4	14	8	13	0	20	6	19	8	6	0	11	0	2	0	9	2	5	0	0	139

Nord Basse-Terre

Responsable : Association le Gaïac ; Fortune GUIOUGOU legaiac@ool.fr

Protocole : Entre le mois d'avril et le mois de novembre 18 patrouilles de nuits ont été assurées sur les sites de **Cluny, La Perle, Petit-Cluny, Riflet**.

Résultats :

Avril : traces de ponte de tortue luth

Mai : 5 traces de ponte de tortue luth

Juin : 1 trace de ponte de tortue luth

Novembre : 1 nid de tortue imbriquée mis à jour par la houle (Riflet)

Au minimum **7 traces d'activités de ponte de tortue luth** ont été recensées entre avril et juin 2004 sur les sites de **Cluny et Petit Cluny**. Riflet a au moins accueilli une ponte de tortue imbriquée.

En avril 1 ponte de tortue a été déterrée par des chiens errants.

Données de ponte annexes

Date	Observateurs	Commune	Plage	Espèce	Activité de ponte
06/2004	GOUEZEC Erwann (DIREN) et DARY Steve	Deshaies	Grande-Anse	Ei	Ponte
08/2004	MALGLAIVE Laurent (AEVA)	Saint-François	Anse à la Gourde	?	Emergence
08/08/2004	LEBLOND Gilles (AEVA) et RIVES Sébastien (PNG)	Deshaies	Ilet Kahouane	Ei	10 traces d'activités de ponte
18/08/2004	IBENE Béatrice (ASF)	Sainte-Anne	Plage du Bourg	Ei	Pas ponte ?
19/08/2004	LEBLOND Gilles (AEVA) et RIVES Sébastien (PNG)	Deshaies	Ilet Kahouane	Ei	Ponte
3/10/2004	MALGLAIVE Laurent (AEVA)	Saint-François	Pointe des Châteaux	?	Ponte ?

* * *

Les observations de tortues mortes ou blessées.

Le courrier envoyé par Kap'Natirel et la DIREN à l'ensemble des communes et des gendarmeries de Guadeloupe a permis d'augmenter le nombre de données relatives aux observations de tortues marines, et notamment celles concernant des individus morts ou blessés. Les Gendarmeries, qui sont le plus souvent les acteurs prévenus en premier lors des échouages, appellent systématiquement l'animateur du Réseau pour transmettre l'information. Il est ainsi possible d'envoyer une personne du Réseau afin de constater et de récolter un maximum d'informations (**la fiche d'observation des individus morts ou blessés est disponible à l'association Kap'Natirel**).

En 2004 (18 décembre) il y a eu **61 observations de tortues marines mortes ou blessées** :

- **9 émergences**
- **52 tortues ; 2 blessées et 50 mortes**

Les émergences :

7 désorientations d'émergence ont été constatées ; 6 émergences de tortues imbriquées et 1 émergence d'espèce inconnue :

6 ont été constatées à Marie-Galante, dont 4 au niveau de la plage de la Feuillère à Capesterre. Au cours de ces désorientations plusieurs dizaines de nouveau-nés ont été écrasés.

Le littoral marie-galantais subit de profondes modifications depuis 2 ans : Multiplication des éclairages et défrichements qui ne sont pas sans conséquence sur les tortues marines.

1 a été constatée à la Désirade

Quelques individus de **2 émergences de tortue imbriquée** ont été ramenés à l'aquarium par des personnes pensant les aider. Les nouveau-nés issus de ces 2 émergences ont été remis à l'eau le 4 décembre 2004.

Importants : En cas d'observation de nouveau-nés, il est indispensable de ne pas intervenir et de les laisser gagner la mer naturellement. Tout au plus, il est possible de protéger les jeunes tortues des prédateurs (chiens, crabes, oiseaux...) et de mettre à l'eau les individus qui pourraient s'égarer (déplacement dans des directions opposées à l'océan) ou se retrouver piégés.

Les tortues :

2 tortues marines blessées ont été observées et ramenées au centre de soin. Il s'agit d'une tortue caouanne ayant mangé un hameçon et d'une tortue verte. La tortue caouanne a été remise à l'eau le 4 décembre 2004 après 6 mois de soin, la tortue verte est toujours en soin.

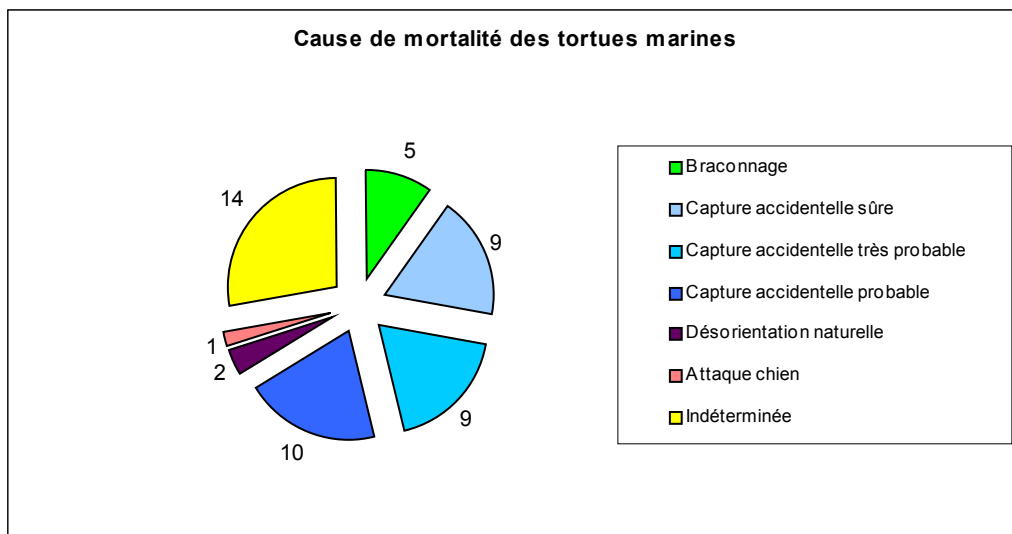
50 tortues marines mortes ont été observées

Espèce	Taille	Total
Tortue Imbriquée	0 à 50 cm	15
	50 à 100 cm	12
	> 100 cm	1
	Inconnue	4
Tortue Verte	0 à 50 cm	1
	50 à 100 cm	2
	> 100 cm	5
	Inconnue	3
Inconnue		4
Total		50

32 tortues imbriquées, 14 tortues vertes et 4 tortues dont l'espèce est inconnue ont été retrouvées mortes en 2004.

Il est fort probable qu'un grand nombre de tortues mortes ne soit pas recensé sur les sites difficiles d'accès, sur les secteurs où il y a une faible pression d'observation et en mer. Mais si la pression d'observation reste la même sur plusieurs années, il sera possible d'étudier l'évolution du nombre d'échouage.

De plus, il est fort probable qu'une grande partie des tortues mortes ne s'échoue pas sur le littoral.



Le braconnage :

5 actes de braconnage ont été constatés, 2 à Marie-Galante, 1 à Bouillante et 2 à Sainte-Anne. Dans les trois premiers cas, seuls des morceaux de tortue ont été trouvés (pattes, tête, carapace). 1 cas de braconnage sur Marie-Galante a été jugé en juin 2004.

Les 2 tortues (tortues vertes de 60 cm de carapace) retrouvées à Sainte-Anne ont été mises volontairement dans un casier. Il est fort probable que ce soit deux tortues qui ont été attrapées par un engin de pêche avant d'être entreposées dans le casier, peut-être pour les faire disparaître ou les récupérer par la suite. Les tortues gonflées ont fait office de flotteurs et le casier est parti à la dérive jusque sur une plage de Sainte-Anne. Cette observation a été enregistrée par la Gendarmerie de Sainte-Anne.

La capture accidentelle :

Parmi les 9 cas sûrs de capture accidentelle, **1 est due à une corde de casier, 8 sont dues aux filets de fond** (dont au moins 1 folle à Lambis).

Parmi les 9 cas très probables de capture accidentelle, toutes les tortues ont été retrouvées avec des bouts de filets du type « folle ».

Parmi les 10 cas probables de capture accidentelle, toutes les tortues ont été retrouvées avec des cicatrices autour du cou ou autour des pattes, alors que le reste du corps était intact.



Localisation des échouages où la cause est (ou est probablement) la capture accidentelle :

- 13 aux Saintes
- 8 à Marie-Galante
- 2 en Côte sous le Vent
- 2 dans le Grand Cul-de-Sac Marin
- 3 au Sud de la Grande-Terre

Tortue imbriquée morte suite à une capture dans une folle – Les Saintes – Photo : Club de Plongée Pisquette

La désorientation :

1 femelle tortue imbriquée a été retrouvée morte déshydratée dans une saline à Petite-Terre. 1 femelle tortue imbriquée a été retrouvée morte déshydratée dans l'étang bois sec à l'Îlet Fajou.

Attaque de chien :

1 tortue verte a été retrouvée morte avec de nombreuses morsures de chien à Capesterre de Marie-Galante.

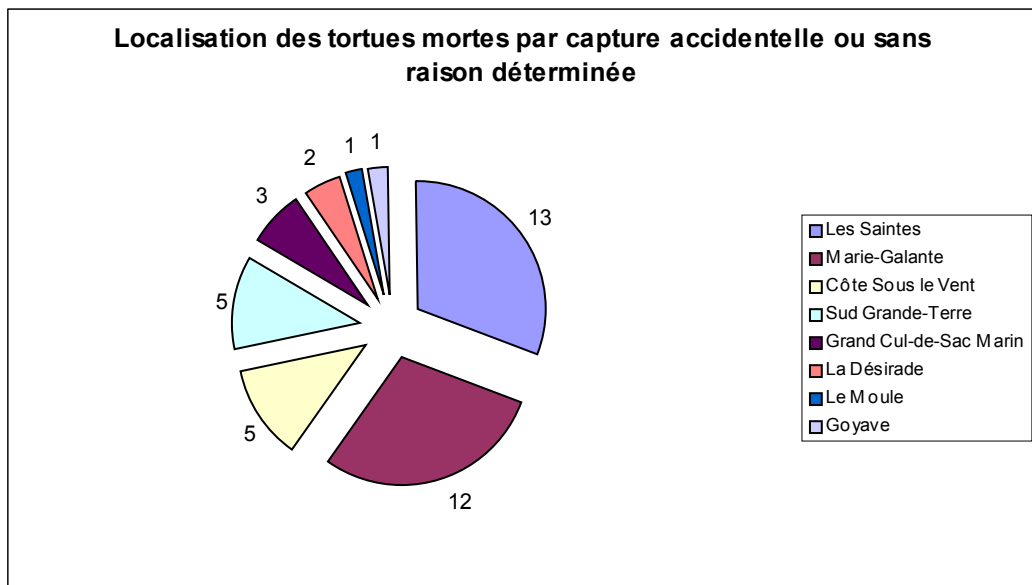
Indéterminée :

14 tortues ont été retrouvées mortes sans aucune raison évidente relevée.

Période d'observation des tortues mortes par capture accidentelle ou dont la cause est indéterminée (42 individus) :

12 cas de mortalité ont été constatés avant le 1 septembre 2004 et 32 après le cette date. C'est après le 1^{er} septembre que l'on trouve le plus de filets de fonds calés en mer (trémail à « langoustes » et folle à « lambis » du 1^{er} octobre au 31 janvier). Il est difficile à ce stade de faire une corrélation entre la période de l'année et la fréquence des échouages, étant donné que la pression de récolte d'informations n'a pas été identique au cours de l'année. C'est à partir du 1^{er} septembre 2004 que le nombre d'observateurs a augmenté. Cette corrélation pourra se faire éventuellement fin 2005, si la pression d'observation reste là même.

Localisation des observations des tortues mortes par capture accidentelle ou dont la cause est indéterminée (42 individus) :



Les secteurs où les échouages de tortues marines sont les plus nombreux sont Les Saintes et Marie-Galante. A ce stade, étant donné que la pression d'observation est différente selon les secteurs, il est difficile de conclure.

Les captures accidentelles, quelles solutions ?

Les captures accidentelles sont certainement la menace qui pourrait compromettre à court terme la restauration des populations de tortues marines. La Folle à « Lambis » est utilisée de façon croissante et cette tendance semble être aussi valable pour le trémil de fond. Une première étude (disponible à l'association Kap'Natirel) réalisée en 2003 souligne l'importance de cette menace. Il serait souhaitable d'entreprendre une étude afin de mettre au point des engins sélectifs pour la pêche à la langouste et au lambis. **Un pré-projet a été écrit par l'association Kap'Natirel qui souhaite trouver des financements pour sa réalisation.**

Des discussions devraient être entreprises entre la DIREN et la Direction Régionale des Affaires Maritimes début 2005 sur ce problème. Le Réseau apportera tous les éléments techniques et scientifiques qu'il possède afin de trouver des solutions à cette menace.

Dès qu'il y a du neuf sur ce point je vous tiendrai au courant.

* * *

Les lâchés de tortues marines

2 lâchés de tortues marines ont eu lieu au cours du 2^{ème} semestre 2004 :

- **Le 20 juin 2004 à Malendure** : 2 tortues vertes et 1 tortue imbriquée, toutes les 3 juvéniles ont été remises à l'eau. Ce lâché a été précédée par une conférence de presse où les principaux acteurs du Réseau Tortues Marines étaient présents.



Lâché de tortues marines (20 juin 2004) ; Photos M.MAZEAS

- **Le 4 décembre à Deshaies** : 1 tortue caouanne sub-adulte et quelques tortues imbriquées juvéniles de l'année ont été remises à l'eau. Une animation a été réalisée auprès des scolaires de la commune de Deshaies. Cette manifestation s'est faite en collaboration avec le GAIAC (réfèrent local Nord Basse-Terre) et Karet.



Lâché de tortues (4 décembre 2004) ; Photos : J.FELIPO et N.DIAZ

* * *

Saison de ponte 2005

Pour la saison de ponte 2005, les protocoles de suivi de la nidification des tortues marines devraient être terminés et validés. **Le suivi des pontes de tortue imbriquée va se faire sur des périodes de 15 nuits successives sur trois sites : L'ilet Fajou, Anse à Sable/Galets Rouges à Bouillante et Trois-Ilets/Folle-Anse à Marie-Galante.**

Les suivis seront coordonnés par l'animateur du Réseau en collaboration avec les responsables locaux. Le Réseau fera appel à trois éco-volontaires pour renforcer les équipes à cette période. L'offre d'éco-volontariat sera bientôt diffusée par mail, n'hésitez pas à l'envoyer à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées.

Les protocoles de suivi des pontes seront diffusés dès qu'ils seront finalisés.

* * *

Une étrange observation : Ponte d'une tortue imbriquée en mer.

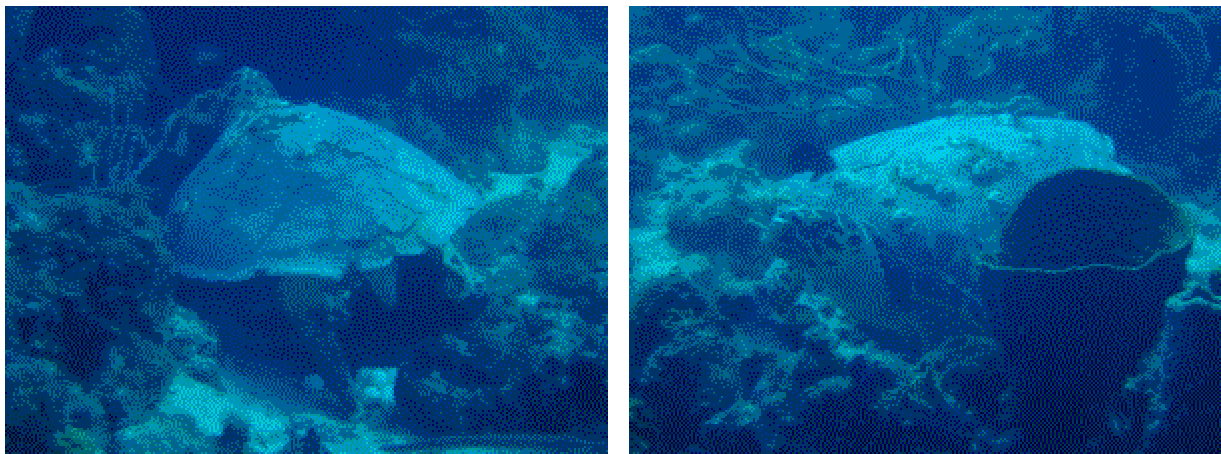
Stéphane BEYNETO du club de plongée Tropicalys⁵ à Vieux-Bourg a observé, au cours d'une plongée, le 2 août, dans le Grand Cul-de-Sac marin en Guadeloupe (16° 22' 724 N ; 61° 31' 830 W) une tortue imbriquée en ponte. L'observation a eu lieu à 14h34 heure locale à une profondeur de 15 mètres. La zone est composée d'un fond corallien avec quelques zones sableuses sur une pente douce. Une centaine d'œufs a été pondue par la tortue.

⁵ Stéphane Beneyto : plongée@tropicalys.com
L'éko des Kawann - n°9 – janvier 2005

C'est la première observation d'une ponte en mer de tortue relatée en Guadeloupe. Aucune référence bibliographique ne mentionne ce genre de phénomène en milieu naturel, contrairement en captivité. Plusieurs hypothèses peuvent être émises : (i) La tortue a été dérangée à plusieurs reprises sur son site de ponte, (ii) la tortue n'a pas réussi à pondre sur son site de ponte de part sa morphologie. Le site de ponte important connu le plus proche est l'Ilet Fajou. Ce site présente la particularité d'être difficilement « creusable » (lambis et cailloux sur de grande profondeur et racines) ce qui entraîne la majorité des tortues à effectuer de nombreux essais avant de pouvoir pondre, soit dans la même nuit, soit sur plusieurs jours.

Cette observation a fait l'objet d'une note qui sera publiée dans *Marine Turtle Newsletter* en janvier 2005.

Un grand merci à Stéphane pour le rapport de cette observation et les magnifiques photos.



Ponte d'une tortue imbriquée en mer ; Photos : S.BEYNETO

* * *

Nouveau matériel de bague

Le stock de bagues acquis par le Réseau en 2000 est épuisé. Les bagues utilisées depuis 2000 étaient des bagues métal de type MONEL. Le taux de perte d'une saison sur l'autre est très important, malgré le double bague. Un nouveau type de bague, INCONEL, constitué d'un alliage de métaux qui résiste mieux à la corrosion, sera utilisé pour la saison de ponte 2005. Chaque personne qui sera amenée à suivre les pontes de tortue aura une formation à l'utilisation de ce matériel par l'animateur du Réseau ou par les anciens patrouilleurs.

* * *

Projet d'éclairage à Marie-Galante

La Communauté de Communes de Marie-Galante a pour projet l'éclairage de la section qui longe le site de Trois-Ilets, haut lieu pour la ponte des tortues imbriquées aux Petite-Antilles. Cet éclairage ne sera pas sans conséquence sur les tortues. En effet, les tortues pour regagner la mer se déplacent préférentiellement vers l'horizon le plus lumineux qui, dans les conditions naturelles, est généralement la mer.

L'éclairage de cette section provoquerait une importante désorientation des femelles et des nouveau-nés. Cela présente une menace importante pour les tortues (Ecrasement, égarement qui peut entraîner la mort de la tortue si elle n'est pas retrouvée à temps, plus grande exposition à la prédation, ...), mais aussi pour les quelques automobilistes qui traversent cette section la nuit et qui n'ont pas forcément l'habitude de croiser le chemin de grosses tortues.

L'intervention de la DIREN a permis de stopper les travaux qui n'avaient d'ailleurs pas fait l'objet d'une demande d'autorisation en préfecture comme le prévoit la réglementation lors de construction sur un Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope (APPB : Outil réglementaire de protection du milieu naturel).

Il faut rester vigilant ; Et n'hésitez pas à contacter l'animateur du Réseau, qui en informera la DIREN, en cas de travaux ou projets de travaux d'éclairage à proximité des sites de ponte.

* * *

Outils de communication

Deux posters ont été réalisés. L'un présente les tortues marines de Guadeloupe, l'autre les résultats de 5 années de suivi des tortues marines. Ces posters ont déjà été utilisés à plusieurs reprises : fête de la science, lâchés de tortues marines...

Ces posters sont à la disposition de l'ensemble des structures et personnes du Réseau souhaitant faire de la communication. Vous pouvez les emprunter à l'association Kap'Natirel.

* * *

Une stratégie de conservation des Tortues luths à l'échelle mondiale basée sur la localisation des points de rencontre entre les tortues et les zones de pêche.

La revue Nature de juin 2004 (n°429 : 521-522) présente les travaux de George et de ses collaborateurs, chercheurs au CNRS et aux WWF.

Grâce à des balises Argos posées sur une trentaine de tortue, ils ont réussi à déterminer les couloirs de migration de *Dermochelys coriacea*, la tortue luth au départ des plages de Guyane et du Surinam. Ces dernières parcourent plus de 30 000 km entre 2 saisons de ponte et rencontrent au cours de leurs migrations plusieurs sites de pêche importants. L'étude de la géographie des zones incriminées et des types de pêche pratiqués devrait permettre de développer une stratégie de conservation des Tortues luths adaptée, grâce à une collaboration internationale. Des systèmes d'exclusion intégrés dans les chaluts des crevettiers permettent aux tortues de s'échapper. Cependant, la législation française ne présente aucune obligation à ce niveau. Or, une forte population de Tortue luth se concentre au large du fleuve Maroni durant la saison de ponte dans une zone fortement exploitée pour la crevette brune et le vivaneau. De nouvelles techniques de pêche comme les hameçons ronds pourraient aussi être généralisées pour éviter les captures accidentelles lors des migrations trans-océaniques

Maguy Dulormne (AEVA)

* * *

L'agrément au service de l'environnement

Tout commença lorsque les gendarmes de Gourbeyre trouvèrent deux carapaces de tortues marines chez X. Celui ci certifia que ces tortues avaient été pêchées 10 ans auparavant, époque où les tortues marines étaient déjà protégées par l'arrêté du 2 octobre 1991. Averti par l'Adjudant Saint Georges, l'association Kap' Natirel en informa les membres du réseau. C'est ainsi que les associations l'AEVA et le Gaïac décidèrent de porter plainte contre X..

Après 5 heures d'attente au Tribunal de Grande Instance de Basse Terre, quelle déception d'entendre le Président du Tribunal refuser les 100 heures de travaux d'intérêt généraux demandées comme réparation au préjudice. La raison évoquée par le Président du Tribunal fût qu'aucune de ces deux associations n'est agréées. Pourtant, d'après l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901, toute association étant déclarée officiellement a le droit d'agir en justice. Ceci à condition que l'affaire concerne directement ses actions, comme c'était le cas dans cette affaire...

Il est donc vivement conseillé à toute association existant depuis plus de **trois ans** de remplir un dossier d'agrément au plus vite (à retirer auprès de la DIREN - Cité Guillard - Chemin des Bougainvilliers - 97100 Basse Terre - tél : 0590 99 35 60, fax : 0590 99 35 65)

L'agrément permet :

- de participer à l'action des organismes publics concernant l'environnement
- d'exercer les droits reconnus à la partie civile pour toute affaire concernant ses activités de protection de la nature au sens large
- d'agir en réparation pour le compte d'individuel.

Les seules obligations (outre le constitution du dossier mais qui est relativement simple) sont d'adresser chaque année le rapport moral et financier à la préfecture.

Céline de Champeaux
membre de l'AEVA et du réseau tortues marines

Documentation récente disponible à l'association Kap'Natirel

- ✓ Rapport *Animation du Réseau de suivi des tortues marines en Guadeloupe*, décembre 2003 - N.DIAZ
- ✓ Rapport *Gestion du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe*, décembre 2004 - Kap'Natirel
- ✓ Note sur *l'observation d'une ponte de tortue imbriquée en mer* – S.BEYNETO et E.DELCROIX
- ✓ Synthèse *des observations de tortues mortes ou blessées* (1998/2004) données aquarium – Kap'Natirel
- ✓ Synthèse complète *des observations de tortues marines en mer*, Année 2003 – Kap'Natirel
- ✓ *Plan d'action pour les tortues mortes ou blessées* – Kap'Natirel
- ✓ *Liste des tortues marines baguées en Guadeloupe* (décembre 2004) – Kap'Natirel

Projet :

- ✓ Livret technique de suivi des tortues marines sur les sites de ponte.

Site Internet tortues marines

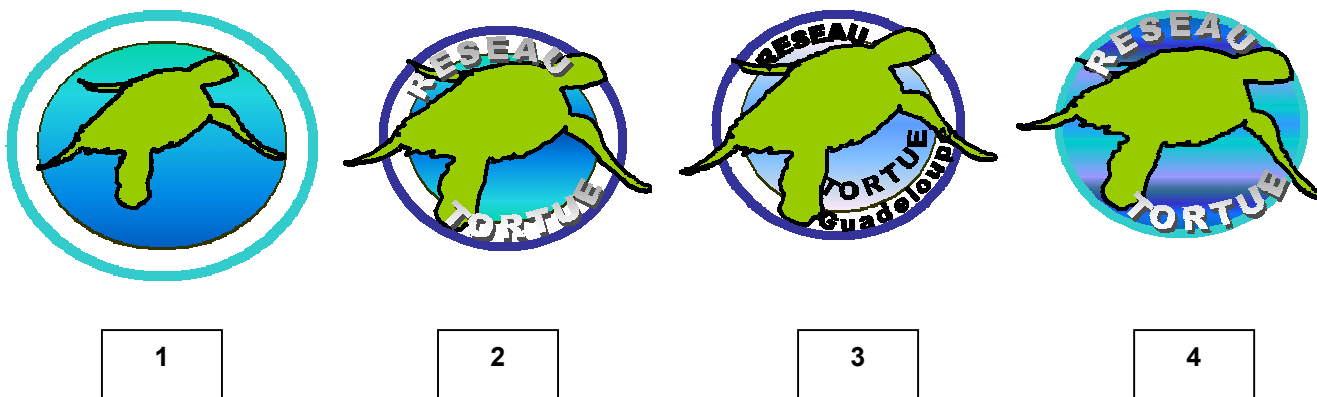
- ✓ <http://www.seaturtle.org>
- ✓ <http://www.iucn-mtsg.org/publications>

Pour tous renseignements, contactez l'Association Kap'Natirel
0690 81 12 34 / kap-natirel@wanadoo.fr / erdelcroix@wanadoo.fr

* * *

Proposition de logo, à vous de choisir.

Afin d'identifier le Réseau Tortues Marines comme une unité, un logo est en cours de conception par Gilda (Présidente Kap'Natirel). Voici quelques propositions :



Je vous propose de voter pour le logos qui vous plait le plus, sachant que le texte n'est pas définitif. Le slogan proposé est « RESEAU TORTUE GUADELOUPE »

Le logo qui sera choisi pour le Réseau sera celui qui aura le plus de voix parmi les votants. Envoyé votre vote à erdelcroix@wanadoo.fr en mentionnant votre nom, prénom et le numéro du logo. La date limite de l'envoi des votes est le 20 février 2004.

L'Eko des Kawann est diifusé par courrier électronique et par courrier postal pour les membres n'ayant pas d'adresse internet.

L'éko des Kawann - n°9 – janvier 2005